

Séance du :

18/06/2025

Date de la convocation :

11/06/2025

EXTRAIT DU REGISTRE **2025 - 033**
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la Commune de COMPS sur ARTUBY

N° de la délibération 2025_28	Nombre de membres		
	Afférents au Conseil Municipal	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
	8	8	8

L'an deux mille vingt-cinq et le dix-huit juin à 15h,
le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de M. Alain BARALE

Présents : MM. BAIN Chantal - CAMOIN Yves - GAYMARD Marie-José - GRANDAZZI Sandrine et LAUGIER Lucette

Absents excusés : Mme LUCAS_Aurore ayant donné procuration à Mme GRANDAZZI Sandrine
M. TROIN François ayant donné procuration à M. CAMOIN Yves
M. BIGHETTI de FLOGNY est décédé le 13/06/2025

Secrétaire de séance : Mme GAYMARD Marie-José

Objet : Mise à disposition de personnel par la DPVa -renouvellement

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée sa délibération n° 2022_49 du 19/07/2025, par laquelle il acceptait la mise a disposition d'un personnel de la Dpa.

Cette mise à disposition arrivé à terme au 30/06/2025 et il y a lieu de la renouveler, dans les mêmes conditions que la convention initiale, à savoir :

- Monsieur ROUVIER sera chargé de l'accueil de la Maison France Services et des tâches administratives qui y sont rattachées.
- son temps de travail sera réparti de la façon suivante :
 - 12 h : le lundi – mardi – jeudi et vendredi de 9h à 12h en présentiel à la Maison France services
 - 8h en télétravail.

**Après en avoir délibéré,
le Conseil Municipal, Décide**

- **D'AUTORISER** le Maire à signer le renouvellement de la convention de mise à disposition selon les mêmes conditions que la convention initiale, mais pour une année seulement, soit jusqu'au 30/06/2026.

Fait et délibéré à Comps/Artuby les jour, mois et an susdits.
Pour copie certifiée conforme à l'original.

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Sous-Préfecture
le: 24 JUIN 2025
et publication le: 24 JUIN 2025

Le Maire
A. BARALE



Le Maire
A. BARALE

